

Elles ont été réalisées à hauteur de 102,6% des prévisions de la loi de Finances

Les charges globales de l'Etat dépassent les 400 milliards de dirhams à fin 2017

Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma

L'exécution de la loi de Finances 2017 dépasse les prévisions. Les ressources globales de l'Etat ont été réalisées à hauteur de 107,1% se chiffrant à 399,5 milliards de dirhams à fin 2017. C'est ce que l'on peut relever du rapport de la Trésorerie générale du Royaume relatif à l'exécution de la loi de Finances au titre du deuxième semestre de l'année. Les ressources de l'Etat se composent en grande partie de recettes ordinaires. Elles représentent 57,4% des ressources. L'exécution de ces dernières a dépassé les prévisions de la loi de Finances. On observe dans ce sens un taux de 103,1%, soit une valeur de 229,2 milliards à fin 2017. Ces recettes sont formées à hauteur de 90,3% de recettes fiscales au moment où les recettes non fiscales ne représentent que 9,7%. Pour leur part, les recettes des comptes spéciaux du Trésor (CST) sont le deuxième contributeur aux ressources globales. Elles y contribuent à hauteur de 23,5%, soit une participation de 93,8 milliards de dirhams. Ces recettes ont été réalisées à hauteur de



Les ressources de l'Etat se composent en grande partie de recettes ordinaires. Elles représentent 57,4% des ressources. L'exécution de ces dernières a dépassé les prévisions de la loi de Finances. On observe dans ce sens un taux de 103,1%, soit une valeur de 229,2 milliards à fin 2017.

120,5% des prévisions de la loi de Finances. Les recettes d'emprunts à moyen et long termes couvrent, pour leur part, 18,3% des ressources globales de l'Etat. Elles tournent autour de 73,3 milliards de dirhams, soit un taux de réalisation de 104,7% des prévisions de la loi de Finances. «Le recours au marché des adjudications a représenté 80,4% à ce titre», relève-t-on du rapport de la TGR. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome se

sont élevées à 3,3 milliards de dirhams. Elles ont été réalisées à hauteur de 113,1% et ne représentent que 0,8% des ressources globales de l'Etat. En ce qui concerne les

charges, elle se sont situées autour de 408,6 milliards de dirhams, soit un taux de réalisation de 102,6% des prévisions de la loi de Finances. Les dépenses ordinaires couvrent à hauteur de 52,2% les charges totales de l'Etat et restent dominées par les dépenses de personnel (49%). Le taux de réalisation y afférent est évalué à 99,1%. Les émissions des comptes spéciaux du Trésor se chiffrent à 80,6 milliards de dirhams réalisées à hauteur de 114,1% par rapport

aux prévisions de la loi de Finances, représentant ainsi 19,7% des charges globales. Les dépenses d'investissements ont atteint au titre du deuxième semestre les 67 milliards de dirhams affichant un taux de réalisation de 105,4% des prévisions. Leur part dans la structure globale des charges de l'Etat frôle les 16,5%. Les amortissements de la dette s'élèvent à 44,6 milliards de dirhams affichant un taux d'exécution de 97,3%. Notons que l'exécution de la loi de Finances à fin décembre 2017 laisse apparaître un solde budgétaire négatif de 37,6 milliards de dirhams. Ce solde résulte de ressources ordinaires hors recettes d'emprunts de l'ordre de 326,3 milliards de dirhams et de 363,9 milliards de dirhams de charges hors amortissements de la dette. L'exécution de la loi de Finances dégage également un excédent des charges sur les ressources de 9 milliards de dirhams et ce compte tenu de recettes d'emprunts de 73,3 milliards de dirhams et d'un montant de 44,6 milliards de dirhams d'amortissements de la dette.